

# La Tribune



Assaut: enquête de police sur Bertuzzi **C1**

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

95e année, no 16

ÉCONOMIE : vers un prix record de l'essence au printemps B8

## Les registres coûteront 615 000 \$



**Luc Laroche**  
luc.laroche@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Ville assumera pour le moment mais que Québec doit lui rembourser.

La Ville vient d'ouvrir sur la rue Wellington Nord un bureau qui servira de quartier général pour la préparation des listes électorales et le recrutement du personnel qui sera en poste au cours des cinq jours d'ouverture des registres.

Trois employés contractuels ont été embauchés pour une période de quelques mois et on estime que cette équipe pourrait comprendre jusqu'à 150

personnes au moment où les citoyens auront l'opportunité de signer le registre pour réclamer la tenue d'un référendum dans l'espoir de reconstituer leur ville, opération qui se tiendra simultanément dans chacun des huit anciens territoires.

«Le conseil municipal a approuvé un budget de 615 000 \$ mais nous avons l'assurance du gouvernement provincial que cette somme sera remboursée à la Ville. Les préparatifs sont les mêmes que pour une élection, à la seule différence

qu'il n'y a pas de candidats», a expliqué hier la greffière de la Ville, Me Isabelle Sauvé, qui doit notamment prévoir la location de salles dans chacune des villes dissoutes.

La somme de 615 000 \$ ne couvre que les dépenses liées à la tenue des registres. S'il y a un ou plusieurs référendums dans les anciennes villes, ceux-ci tomberont sous la juridiction du bureau du Directeur général des élections du Québec (DGE). Ce débours porte à plus de 850 000 \$ les

dépenses pour honorer l'engagement du gouvernement Charest en y additionnant les coûts des études financières devant servir d'éclairage aux citoyens.

Le rôle du DGE se limite pour le moment à transmettre au personnel municipal la version la plus récente de la liste électorale, qui fera l'objet d'une période de révision.

«Nous n'avons pas encore tout notre

Voir Les registres en page A2

## Comme une tonne de briques



Imacom, Claude Poulin

La production *Le désir de Gobi* que présente le Théâtre du Double Signe jusqu'au 20 mars en ouverture de son Printemps du Double Signe propose comme prémisse de base un fait divers, en apparence banal, mais dont le propos nous tombe dessus comme une tonne de briques, combinant avec intensité la douleur contenue au creux des mots et leur formidable puissance de guérison.

À lire en page D1

## Le grand secret...



**Mario Goupil**  
mario.goupil@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Il était un tout jeune prêtre de 39 ans à cette époque. Il en a eu 89 lundi. Il est le seul survivant du tout premier conseil universitaire de Sherbrooke. D'ailleurs, il est un peu surprenant, dommage même, que l'on n'ait pas pensé à l'inviter aux célébrations entourant les 50 ans d'existence de l'Université de Sherbrooke. Paul-Émile D'Arcy, lui, ne s'en offusque guère. Il préfère l'ombre aux reflets.

L'abbé D'Arcy fut l'un des neuf prêtres que Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke du temps, a convié à une réunion ultrasecrète, un soir de l'année 1952, pour leur annoncer que des démarches avaient été entreprises afin de doter la Ville de Sherbrooke d'une université. Du même coup, il invitait l'abbé D'Arcy à se joindre aux Maurice Vincent, Napoléon Pépin, Michel Couture, Maurice O'Bready, Damien Lessard, Arthur Audet, Roger Maltais et Roméo Leroux au sein du premier conseil universitaire de Sherbrooke.

«Mgr Cabana nous avait demandé de garder le plus grand secret sur la question. Il ne fallait pas que cela se sache sinon on risquait de se faire damer le pion par Trois-Rivières, qui voulait aussi une université. Trois-Rivières se trouvait dans le comté du premier ministre, Maurice Duplessis», rappelle l'abbé D'Arcy.

La nouvelle n'a jamais été ébruitée, encore moins publiée dans le quotidien *La Tribune*, ce qui allait permettre au député de Sherbrooke et ami du premier ministre, Johnny S. Bourque, de bien jouer ses cartes dans le but d'atteindre son objectif.

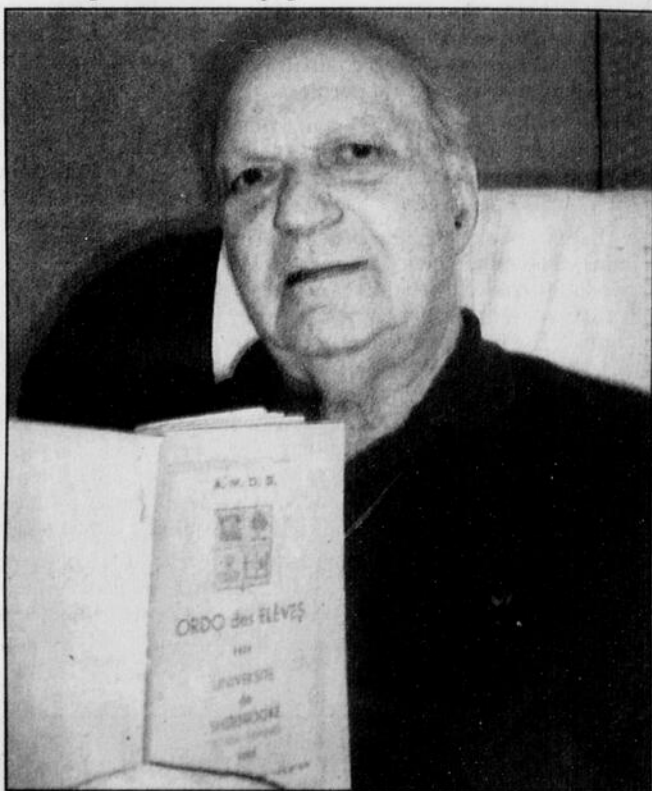
«Si j'ai été capable de garder pour moi des secrets du sacrement de la confession, j'étais bien capable d'en garder un de plus», rappelle le prêtre en riant de bon coeur.

Une année et demie plus tard, plus précisément le 5 mars 1954, l'Université de Sherbrooke était créée et prenait place dans les installations du Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke. C'est d'ailleurs la carte maîtresse qu'avait jouée le député Bourque et les promoteurs sherbrookoïses dans l'espoir de damer le pion à d'autres villes du Québec qui rêvaient, elles aussi, à une université.

Pour sa première année d'existence, l'Université de Sherbrooke allait donc loger à l'adresse du Séminaire de Sherbrooke, rue Marquette.

L'abbé Paul-Émile D'Arcy, qui occupait le poste de directeur des élèves du Séminaire, est du même coup devenu le directeur des élèves de l'Université de Sherbrooke. Il a d'ailleurs précieusement conservé le premier «Ordo des élèves», un bot-

Voir Le grand secret en page A2



La Tribune, Mario Goupil

L'abbé Paul-Émile D'Arcy est le seul survivant du tout premier conseil universitaire de Sherbrooke.

## Derome reviendra au Téléjournal

**Hugo Dumas**  
LA PRESSE



Bernard Derome

française de Radio-Canada, Marie-José LeBlanc, n'ont rappelé *La Presse* hier. Aucun démenti n'a été publié sur M. Derome, alors que la nouvelle de sa nomination se répandait dans divers médias hier.

Parmi les changements prévus, l'heure de diffusion du *Téléjournal* bougera-t-elle? Aux États-Unis, NBC et ABC présentent des bulletins nationaux à 18h30, animés par leurs chefs d'antenne vedettes Tom Brokaw et Peter Jennings. Le réseau CBS, avec Dan Rather, fait le sien à 19h. Les trois chaînes diffusent un bulletin régional à 23h, sur leurs stations affiliées. Cette idée a circulé dans les bureaux des patrons de Radio-Canada, selon ce que nous avons pu apprendre. Mais il semble peu probable qu'elle soit retenue, car elle implique un gros remaniement de la grille.

Quant au bruit sur le retour de Bernard Derome au *Téléjournal*, il court depuis la mi-février. Joint alors par *La Presse*, le journaliste-présentateur avait préféré ne pas commenter les rumeurs à ce sujet.

Incarnation de la crédibilité en information, Bernard Derome a lu son dernier *Téléjournal* le 17 juin 1998. À l'époque, il avait 54 ans et celui qui lui a succédé, Stéphane Bureau, en avait 34. Bernard Derome avait été promu chef d'antenne en 1970 alors qu'il venait de fêter ses 26 ans.

Après son départ du *Téléjournal*, Bernard Derome a hérité de diverses émissions sur RDI, en plus d'être à la barre d'émissions spéciales, notamment en période d'élections. Présentement, il anime *5 sur 5* le dimanche à 17h, une émission qui répond efficacement aux questions des téléspectateurs. Gilles Gougeon, selon nos informations, héritera de *5 sur 5* dans le jeu de chaises musicales qui découlera des modifications apportées par Louis Lalande. Avant d'atterrir au *Téléjournal*, Gilles Gougeon était le visage de *La Facture*, où il faisait de l'excellent boulot. Il a été remplacé par Pierre Craig.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Radio-Canada aura connu une saison 2003-2004 extrêmement mouvementée. La tempête a commencé à souffler le 1er septembre avec la mise en ondes des bulletins d'information remodelés, qui se voulaient plus conviviaux, plus près des téléspectateurs.

Cette formule a été un échec cuisant, le public ne s'y retrou-

Voir Derome reviendra en page A2

Sept mois après que le public et les critiques eurent torpillé ses bulletins d'information «conviviaux», Radio-Canada doit ramener dès lundi Bernard Derome à la barre du *Téléjournal*, en remplacement de Gilles Gougeon.

Le nouveau directeur général de l'information de Radio-Canada, Louis Lalande, a convoqué la presse à une rencontre cet après-midi afin d'annoncer «d'importantes décisions concernant le *Téléjournal*». Diverses sources à Radio-Canada indiquaient hier qu'il s'agissait du retour de Bernard Derome comme chef d'antenne du bulletin phare de la télévision d'État, où il a officié entre 1970 et 1998. Le changement de garde se fera dès lundi.

Ni Bernard Derome, ni Louis Lalande, ni la porte-parole de la télévision

**Boisvert HARLEY-DAVIDSON**  
2, RUE QUEEN LENNOXVILLE 565-1376

**Météo**

Passages nuageux Maximum: 4  
Lever du soleil: 6h07 Coucher: 17h46

**Index**

Ann.Class.....D3	Le monde.....B2
Arts.....D1	Loterie.....A8
Branché.....C11	Météo.....D3
Décès.....D7	Mots croisés...D4
Éphémérides..D4	Opinions.....A10
Horoscope.....D4	Sports.....C1

**AVANT D'ACHETER N'IMPORTE QUOI, ESSAYEZ L'ELEMENT DE HONDA**

**ÉCONOMISEZ + DE 5000 \$**  
**+ TAUX DE FINANCEMENT RÉDUIT À 3,8%**  
**JUSQU'À 60 MOIS**

**HONDA Sherbrooke Honda**  
2615, rue King Ouest 566-5322  
www.sherbrookehonda.com

**La Tribune**  
écrit  
l'histoire  
au  
quotidien

**À LIRE DEMAIN**



**Marc-André Coallier dévoile les projets pour le théâtre La Marjolaine**

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
<b>PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE</b> Louise Boisvert	<b>VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION</b> René Morin
<b>RÉDACTION</b> (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	<b>PUBLICITÉ</b> (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482 <b>DIRECTEUR</b> Alain LeClerc (Intérim) <b>ADJOINT</b> Christian Malo
<b>RÉDACTEUR EN CHEF</b> Maurice Cloutier	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
<b>DIRECTEUR DE L'INFORMATION</b> André Larocque	<b>ABONNEMENT ET TIRAGE</b> (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955 <b>DIRECTEUR</b> André Custeau <b>ADJOINT</b> Serge Nadeau
<b>ADJOINTE AU DIRECTEUR</b> Jacynthe Nadeau	
<b>PRODUCTION ET INFORMATIQUE</b> <b>DIRECTEUR</b> René Béliveau <b>ADJOINTS</b> André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	

# Viande: la traçabilité bientôt garantie



**Sylvie Pion**  
sylvie.pion@latribune.qc.ca  
ASBESTOS

Lemelin.

«Ce fut une très bonne rencontre, un exécutif a été nommé et la formation de cette association de producteurs vaches-veau est en branle. Nous avons revu une formule de prix pour les producteurs en nous basant sur les quatre dernières années. Un des promoteurs du projet de Viandes sélectionnées des Cantons pourra assister aux rencontres de l'association pour conserver l'esprit du projet. Pour les producteurs, la participation implique une génétique différente, mais pas modifiée, qui est proposée dans l'élevage du boeuf. Il ne doit pas y avoir d'antibiotiques ou d'hormones. De plus, la production exige un respect de l'environnement et de la gestion d'élevage. Nous voulons que les animaux soient dans un cadre de croissance favorable», explique M. Laroche.

Un pas de plus est franchi dans le projet de filière de Viandes sélectionnées des Cantons parrainé par l'entreprise Viandes Laroche. Le président, Claude Laroche, espère être en mesure d'annoncer prochainement l'implantation d'un centre de transformation et de traçabilité comprenant un abattoir dans la MRC d'Asbestos.

Selon M. Laroche, ce projet s'inscrit dans la lignée des démarches entreprises depuis 1996 pour mettre en place une filière du boeuf. Ce projet unique a pour objectif d'offrir aux consommateurs une viande exempte d'hormones de croissance, avec une traçabilité garantie. Il s'agit d'un concept axé sur le respect des bonnes pratiques d'élevage, de choix de races particulières et sur l'importance du rôle de chaque intervenant sur la qualité de la viande.

Plus d'une trentaine de producteurs des régions de l'Estrie, de Beauce-Appalaches et du Centre du Québec ont été recrutés. La semaine dernière, ils se sont regroupés au sein d'une association dont la présidence est assumée par Henri



La Tribune, archives

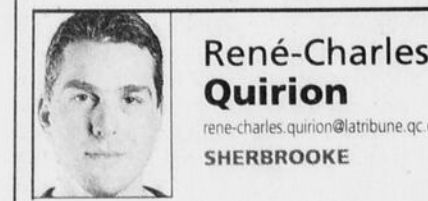
**Selon Claude Laroche, le projet Viandes sélectionnées des Cantons s'inscrit dans la lignée des démarches entreprises depuis 1996 pour mettre en place une filière du boeuf. Ce projet unique a pour objectif d'offrir aux consommateurs une viande exempte d'hormones de croissance, avec une traçabilité garantie.**

beau avoir les animaux à la base, mais il faut les transformer convenablement, d'où l'importance d'implanter un centre de transformation et de traçabilité. On y ferait l'abattage et la transformation toujours en gardant en tête l'esprit de traçabilité. Lorsque la phase finale sera réalisée, il y aurait 150 emplois créés. Nous le démarrons en différentes étapes, sur deux ou trois ans. C'est sans compter les 50 emplois de Viandes Laroche existants, précise M. Laroche.

Selon le promoteur, le projet arrive à point. On vise d'abord le marché québécois. «Nous pouvons avoir notre matière première et la transformer ici. On doit conscientiser les gens, car dans la province en 2003, sur 2700 bouvillons, seulement 700 ont été abattus ici par semaine. Le reste est transformé en Ontario. Si on se reporte des années en arrière, le Québec n'avait pas les structures nécessaires, mais avec le temps, elles se sont améliorées et les produits que nous faisons sont excellents. Il y a beaucoup plus de place pour la production bovine. Le boeuf, à la base, mange du fourrage, puis des céréales. Au Québec, on en retrouve beaucoup contrairement à l'Ouest où l'on subit des sécheresses. De là l'importance de développer la production bovine. J'ai eu l'idée de la filière en 1996, mais il faut maintenant que ça bouge! Viandes Laroche est en avance sur le marché en Amérique du Nord au niveau de la traçabilité», révèle Claude Laroche.

Quand **JEUNESSE** s'en mêle

## Aberrations de banlieue



**René-Charles Quirion**  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Il y a de ces comportements humains qui ne cesseront de me mystifier.

De ces petites aberrations de quelques bons banlieusards qui vont toujours alimenter les numéros des humoristes, les préjugés sur les propriétaires de bungalows ou la liste des cent choses que je ne ferai jamais.

Avec le retour du beau temps, du soleil et des températures agréables, plusieurs agissements de mes compatriotes de la banlieue me laissent perplexe.

Y a-t-il quelqu'un qui peut m'expliquer l'utilité de prendre la neige sur son terrain et de l'expédier dans la rue pour la faire fondre?

Est-ce pour voir un brin d'herbe jauni plus rapidement que son voisin que les adeptes de ce sport printanier y consacrent tant d'efforts et perdent leur temps? Est-ce pour causer le dérapage des véhicules qui circulent trop vite devant leurs résidences? Pour exercer leurs bras en vue du retour de l'hiver en novembre prochain? Par nostalgie des nombreuses tempêtes de neige vécues depuis les quatre derniers mois? Ou simplement pour prendre l'air?

Je n'arrive pas à comprendre. Il y a une kyrielle d'autres façons de s'occuper ou de profiter des belles journées du printemps.

Cependant, il y a pire.

Ils ne sont pas encore sortis, mais ils s'en viennent.

Bientôt, ces joyeux banlieusards, adeptes du gazon plus vert que vert et allergiques aux pissenlits, vont sortir le boyau d'arrosage pour anéantir les derniers méchants cristaux de neige qui vont rester sur leur terrain.

Opération dont l'utilité se situe au même point que ceux qui arrosent leur asphalté. C'est-à-dire aucune, sauf celle de gaspiller l'eau.

La nature est ainsi faite, les fleurs ne poussent pas sur l'asphalte et la neige fond lorsque le mercure monte au-dessus de zéro.

Avec toutes les campagnes de sensibilisation, je ne comprends pas pourquoi certains citoyens demeurent inconscients au point de continuer à dépenser cette ressource naturelle que l'on dit menacée.

J'ose espérer que mes compatriotes de banlieue vont cesser cette pratique dépassée, mais surtout inutile et nocive pour l'environnement.

J'invite d'ailleurs la police de l'eau à se promener dans les quartiers résidentiels, afin de rappeler les fautifs à l'ordre.

Comme sanction, si ces gens aiment tant être à l'extérieur, ils pourraient effectuer une corvée chez leur voisin qui n'a pas encore enlevé ses lumières de Noël. Après tout, ça fait juste trois mois qu'on a fêté la naissance du petit Jésus.

Et si le coeur vous en dit, chers arroseurs d'asphalte, répétez l'expérience au centre-ville de Sherbrooke.

## Les registres

Suite de la page A1

matériel mais, avec le raccordement à internet qui nous met en lien avec le bureau du DGE, nous sommes maintenant fonctionnels», indique pour sa part Thérèse Desaulniers, une retraitée de l'ancienne ville de Sherbrooke qui a été rappelée au travail pour coordonner le comité provisoire qui a, lui aussi, à rencontrer des échéanciers serrés.

«Notre planification est faite de manière que nous puissions recevoir les

citoyens entre le 2 mai et le 15 juin, la période que le gouvernement provincial a ciblée pour la tenue des registres. Nous n'avons pas été informés que ces dates avaient changé», spécifie à cet effet Me Sauvé.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a récemment confirmé un retard de quelques semaines dans la production des études sur les impacts financiers sur différents scénarios de dé-

fusion sans toutefois annoncer un décalage de tout le processus pré-référendaire.

### Recrutement

Les citoyens intéressés à se joindre à l'équipe de supervision des registres peuvent se présenter sur les heures d'affaires au bureau 300 du 165 de la rue Wellington Nord ou encore communiquer au 822-6100.

## Le grand secret

Suite de la page A1

tin contenant les noms de tous les dirigeants, professeurs et élèves à avoir fréquenté l'Université de Sherbrooke à sa toute première année d'opération, en 1954-55.

L'abbé D'Arcy allait finalement choisir de demeurer fidèle au Séminaire de Sherbrooke lorsque les universitaires ont quitté pour aller installer leurs pénates là où ils se trouvent encore aujourd'hui, sur la colline du haut savoir. Il y a enseigné pendant 20 ans en plus d'occuper le poste de directeur des élèves pendant sept autres années.

Ce n'est pas sans ressentir une certaine fierté que le prêtre s'est lui-même retrouvé sur les bancs de l'université sherbrookoise quelques années plus tard, à titre d'étudiant à la faculté de théologie.

D'ailleurs, il arrive encore à l'abbé D'Arcy, même à 89 ans, de se rendre à des spectacles présentés à l'Université de Sherbrooke, plus précisément à la salle qui porte le nom de celui qui a été un de ses bons amis, et aux côtés duquel il a siégé au premier conseil universitaire sherbrookoise, Maurice O'Bready.

«Je suis un type très peu connu à comparer aux Maurice O'Bready, Michel Couture, Roger Maltais et autres que j'ai côtoyés lorsque l'Université de Sherbrooke a été fondée, et c'est bien ainsi», rappelle l'abbé D'Arcy.

La ville de Sherbrooke ne serait pas ce qu'elle est sans l'apport capital, voire essentiel, de l'Université de Sherbrooke. Elle doit par conséquent une fière chandelle à l'abbé Paul-Émile D'Arcy.

mgoupil@latribune.qc.ca

## Derome reviendra

Suite de la page A1

vant plus du tout. Le nouveau chef d'antenne Gilles Gougeon, qui jouit pourtant d'un fort capital de sympathie, a essuyé une salve de critiques de la part des téléspectateurs et des chroniqueurs qui le trouvaient trop lent, trop figé, trop didactique.

À l'heure du souper, le bulletin *Aujourd'hui* de Simon Durivage n'a pas échappé à la tourmente. Peu de temps après son entrée en ondes, le décor a été complètement changé et plusieurs collaborateurs, dont Maxence Bilodeau et Marie-Soleil Michon, ont quitté l'émission.

Un mois après l'apparition de la convivialité à Radio-Canada, le directeur général de l'information, Claude Saint-Laurent, partait, suivi du directeur des nouvelles, Marc Gilbert, deux jours plus tard. Au plus fort de la tempête, le grand patron de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, a même fait l'aveu surprenant que la convivialité a été une erreur.

Pendant que les commentaires négatifs s'abattaient sur la refonte des bulletins d'information, le vice-président de la télévision française de Radio-Canada, Daniel Gourd, renouvelait toute sa confiance en Gilles Gougeon et affirmait à La

Presse, à la fin du mois d'octobre, qu'il resterait chef d'antenne jusqu'en mai, où sa situation serait réévaluée.

Lundi soir, le *Téléjournal* de Radio-Canada a obtenu un auditoire de 522 000 téléspectateurs, contre 676 000 pour Sophie Thibault à TVA. Une chaude lutte. Précisons toutefois que le *Téléjournal* profitait de l'arrivée de la nouvelle série *Smash* de Daniel Lemire (1 231 000 téléspectateurs) diffusée juste avant.

Jeudi dernier, le bulletin de Sophie Thibault (821 000) écrasait littéralement celui de Gilles Gougeon (191 000).

**Le Grand Journal**  
16 h 30  
Avec ANNIE CORRIVEAU  
et JEAN-LUC MONGRAIN

**450, Chemin du golf**  
20 h  
Sylvain, candidat à la mairie!  
François appuie son adversaire.

**Ce soir**  
**3xrien**  
20 h 30  
Le père de Jeff veut se rapprocher de son fils!

Un réseau **COGECO**

# Les dirigeants municipaux muets

Pas de commentaires sur les prétendues frasques des policiers à Montréal



**Luc Larochelle**  
luc.larochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le conseil municipal et la direction générale de la Ville de Sherbrooke ne commenteront pas les allégations à l'effet que des policiers en civil auraient été impliqués dans une altercation dans un bar de la région de Montréal tant que le dossier sera sous enquête.

Le dossier a fait l'objet de discussions durant la séance de travail du conseil municipal, lundi soir, et c'est par voie de communiqué que les dirigeants municipaux ont fait connaître hier leur décision d'attendre la fin de l'enquête menée par le Service de police de Longueuil avant d'aborder publiquement sur le sujet.

Selon les informations ayant conduit au déclenchement d'une enquête, et que la direction du Service de police de Sherbrooke (SPS) autant que le syndicat des policiers ont corroborées, plusieurs policiers sherbrookoïses auraient eu un comportement agressif à l'endroit de clients d'un établissement licencié au

terme d'une partie de hockey, dans le cadre d'un tournoi tenu à Montréal en novembre 2003.

## Qualité assurée

Dans le bref message transmis à la presse hier, les dirigeants municipaux tiennent à rassurer la population sur la qualité du corps de police de Sherbrooke.

«Notre service de police compte 245 employés, dont neuf membres de l'état-major, et sa mission est de bien servir la population. Bien qu'il y ait enquête

concernant certains policiers du service, cela ne doit pas diminuer la réputation de notre service de police et la confiance de la population. Les membres du conseil municipal n'ont aucun doute quant à l'efficacité du service et réitèrent leur confiance aux membres de la direction du service et soutiennent leurs actions», lit-on dans le communiqué.

Rappelons qu'une enquête a également été ouverte suite à une altercation ayant impliqué des policiers de Sherbrooke et des Hells Angels au bar East Side Mario's, en septembre 2003.

Le cas d'un autre policier ayant eu

un comportement violent en uniforme de hockey a également défrayé la manchette. Le conseil municipal et la direction générale assurent la population que le service de police met tout en oeuvre pour garantir sa sécurité et qu'ils prendront, s'il y a lieu, les mesures qui s'imposent pour cet événement et tout autre qui pourrait survenir», précise-t-on également dans le communiqué émis par la Ville.

Ces engagements sont semblables à ceux pris la semaine dernière par le directeur par intérim du SPS, Constant Robidas, appuyé en ce sens par le président du syndicat des policiers, Paulin Aubé.

## Les Grands Prix du tourisme changent de formule



**René-Charles Quirion**  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Pour la 19e édition, les Grands Prix du tourisme des Cantons-de-l'Est changent de formule. C'est dans le cadre d'un cocktail dînatoire qui se déroulera le 26 mars prochain au centre culturel de l'Université de Sherbrooke que sera soulignée l'excellence des entreprises touristiques des Cantons-de-l'Est en 2004.

Le directeur-général de Tourisme Cantons-de-l'Est, Alain Larouche, explique que cette formule va favoriser le maillage entre les entreprises touristiques de la région.

«Cette formule est plus abordable pour les entreprises touristiques. Sans compter que ces personnes vont pouvoir circuler et renforcer leurs liens avec les autres partenaires de l'industrie. Les fournisseurs de produits régionaux seront mis à contribution afin de préparer l'événement. Il sera possible pour les gens de l'industrie de les rencontrer et d'établir des relations d'affaires s'ils le désirent», indique Alain Larouche.

C'est sous le thème «L'harmonie qui nous réussit» que seront honorés les lauréats qui représenteront la région à la finale nationale le 14 mai prochain à Montréal.

Gagnant régional en 2003, Le Camping de Compton s'est distingué dans sa catégorie en décrochant le lauréat de bronze dans sa catégorie au niveau du Québec.

«Les Grands Prix du tourisme offrent une belle visibilité



Marc Bernier du comité organisateur du 50e anniversaire de l'Université de Sherbrooke, le président de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jacques Robidas, ainsi que les propriétaires du Camping de Compton, Marie-Claude Bibeau et Aimé Melix, présentent l'affiche des Grands Prix du tourisme des Cantons-de-l'Est 2004.

pour les lauréats. Les prix d'excellence que nous avons gagnés nous font connaître partout. Les visiteurs attendent beaucoup de nous. Il faut se surpasser dans les services que nous offrons afin de pas décevoir», indique le propriétaire du Camping de Compton, Aimé Mélix.

## Plus de candidatures

Un total de 32 dossiers de candidatures, impliquant 61 organismes et entreprises de Tourisme Cantons-de-l'Est, ont été déposés cette année. Les dossiers seront jugés selon le développement et l'innovation, le service à la clientèle, le

marketing ainsi que les relations humaines et le maillage. Hébergement, restauration, attractions touristiques, manifestations touristiques, plein air et aventures de même que les entreprises touristiques secteur «organisme» seront récompensés dans le cadre de cette

grande fête de l'industrie touristique.

«C'est une belle occasion de parler du travail touristique qui se déroule ici», mentionne Alain Larouche.

L'industrie touristique dans les Cantons-de-l'Est génère 350 millions de dollars par année.

## Une jeune femme pas commode

### René-Charles Quirion

quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

la drogue ou l'alcool, elle a tenté de s'en prendre aux policiers qui ont procédé à son arrestation», explique le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

Une fois au quartier général du 400 de la rue Marquette, la jeune femme a donné une première identité, puis quelques heures plus tard une deuxième. Au matin, elle s'était rebaptisée à nouveau.

«Elle nous a donné plusieurs noms et n'avait pas de pièce d'identité. Nous avons dû prendre ses empreintes pour confirmer son identité. Nous en sommes maintenant certains à 95 pour cent, mentionne le porte-parole du SPS.

La jeune femme a comparu au palais de justice de Sherbrooke, hier matin, devant le juge Michel Côté. Elle a été remise en liberté en attendant la suite des procédures le 29 avril prochain.



Imacom, Jocelyn Riendeau

Les employés et le propriétaire des Résidences Portland s'affairaient hier au nettoyage des lieux, dans le but d'accueillir la plupart des résidents aujourd'hui. Sur la photo, on aperçoit Johanne Poulin, à l'avant à droite, Suzanne Talbot pousse l'aspirateur et, à l'arrière, Rollande Gosselin et le propriétaire, René Langlois.

## Retour au bercail à la Résidence Portland

### René-Charles Quirion

quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

La plupart des résidents de la Résidence Portland évacués à la suite de l'incendie de samedi dernier devraient réintégrer leur logement dès cet après-midi.

Le propriétaire de la résidence pour personnes âgées, René Langlois, explique que la réintégration des personnes qui résident au premier et au deuxième palier pourrait se faire plus vite qu'il ne le pensait.

«Ce sont environ 40 pensionnaires qui pourront réintégrer leur chambre si tout se déroule comme prévu. Nous allons aussi essayer d'installer deux personnes dans les chambres libres du deuxième étage en attendant que leur chambre du troisième soit prête. Le nettoyage aux deux premiers paliers a été réalisé rapidement», indique M. Langlois.

Les 22 locataires du 3e étage, lieu d'origine du sinistre qui a fait pour environ 100 000 \$ de dommages, devront attendre un peu plus longtemps avant d'être réintégrés.

«Nous devons attendre qu'un entrepreneur change la laine isolante au plafond avant de nettoyer, sinon l'odeur de fumée va revenir. D'ici deux semaines, les derniers locataires devraient réintégrer leur logement», explique le propriétaire de la Résidence Portland.

## Le propriétaire serein

Propriétaire de l'endroit depuis la fin de 2003, René Langlois prend ces événements avec une certaine philosophie.

«À travers cette expérience, il faut voir comment nous avons réagi. Lors de chaque situation, il y a une solution. Nous allons regarder s'il n'y aurait pas des choses à améliorer afin que les interventions et les plans d'évacuation tant chez nous que dans l'ensemble des résidences pour personnes âgées du Québec soient encore plus efficaces», mentionne René Langlois.

Les locataires de cette résidence pour personnes âgées ont tous été relogés rapidement après l'incendie.

«La plupart ont été relocalisés chez leurs enfants. Ce qui n'empêche pas qu'ils ont bien hâte de revenir», mentionne le propriétaire des Résidences Portland.

Question du jour :

**Mangez-vous des produits régionaux?**

Le Grand Journal

Aujourd'hui 11h30

Avec Jean-François Benoit

**TQS**  
ESTRIE

# Les travaux vont bon train au Centre d'arts



**Steve Bergeron**  
steve.bergeron@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les musiciens et maîtres invités du Centre d'arts Orford ne devraient pas rechigner sur leurs quartiers généraux l'été prochain: le nouveau pavillon, présentement en construction, leur offrira une vue directe sur le mont Orford.

Le nouvel édifice, dont la construction devrait être achevée à la fin de mai, abritera en effet 15 chambres pour les professeurs du camp musical. Le Centre d'arts commençait cruellement à manquer de place pour les loger.

«Parfois, nous devons leur donner une chambre dans le même pavillon que les stagiaires. Certains n'appréciaient pas du tout. Il fallait alors leur louer une chambre au Chéribourg ou au Manoir des Sables», explique Louise Faucher, responsable des communications du Centre d'arts.

Les 15 chambres ont été placées à l'étage et au sous-sol (où s'ajoute également une cuisine). Le nouvel édifice, qui n'a pas encore été baptisé, accueillera également au rez-de-chaussée une salle de conférence et les locaux administratifs, qui quitteront le pavillon J.-A.-DeSève.

L'ouverture de ce nouveau pavillon

qui aura coûté 2 millions \$ avait d'abord été prévue pour avril 2003, puis retardée. Le chantier s'est finalement ouvert en novembre dernier. «Les froids intenses de janvier nous ont fait prendre un peu de retard», indique Gérard Harvey, chef de maintenance du Centre d'arts.

On a abandonné l'idée de déménager la médiathèque, actuellement dans le pavillon Charles-LeBlanc. «L'idée de départ était de la déplacer dans J.-A.-DeSève, dans les locaux laissés vacants par l'administration. Il a finalement été décidé qu'il était mieux qu'elle reste à Charles-LeBlanc, car tous les instruments de musique sont là», explique Louise Faucher.

«De toute façon, certains de nos employés, les chefs cuisiniers par exemple, étaient à l'étroit, et gagneront un peu plus de place dans le pavillon DeSève. C'est important, car le Centre d'arts se dirige de plus en plus vers une ouverture à long terme d'année.»

L'hiver 2004 aura en effet vu le passage de plusieurs groupes de skieurs qui ont rempli les chambres des pavillons, ce qui ne s'était jamais vu auparavant. L'objectif est que la population puisse louer au Centre d'arts ou y louer des salles même pendant la morte saison.

## Au revoir, «Passage»

L'emplacement choisi pour le nouveau bâtiment a forcé le départ d'une des sculptures du site, soit la fameuse arche de ciment vitrifié intitulée «Passage».



Imacom, Claude Poulin

**Le nouveau pavillon du Centre d'arts Orford, qui sera terminé à la fin de mai, offrira une vue splendide sur le mont Orford aux professeurs de musique qui y logeront et au personnel administratif qui y aura ses locaux. Gérard Harvey, chef de maintenance du Centre d'arts, et Louise Faucher, responsable des communications, ont fait faire une petite visite du chantier à La Tribune.**

Cette oeuvre de Tatiana Demidoff-Séguin était prêtée au Centre d'arts depuis 1982!

«Mais le hasard a voulu que les propriétaires ont souhaité la récupérer au même moment que nous avons eu besoin de la déménager. L'oeuvre est partie pour Rivière-de-Loup», mentionne Louise Faucher.

Elle sera toutefois remplacée par une nouvelle pièce, réalisée grâce au célèbre programme d'intégration des arts à l'architecture (le programme du «un pour cent»). Le nom de l'artiste choisi sera connu à la mi-avril. «Le sentier des arts sera aussi davantage valorisé cette

année», ajoute Louise Faucher.

## Départ d'Agnès Grossmann

Même si le processus pour combler la direction artistique, laissée vacante par Agnès Grossmann il y a deux semaines, n'est pas encore officiellement lancé, plusieurs personnes ont déjà commencé à manifester leur intérêt, confie Louise Faucher. «Mais la programmation du Festival Orford 2004 était déjà presque complète.»

Roger Nicolet, président du conseil d'administration, explique le départ de Mme Grossmann par sa déception de ne pas pouvoir accélérer davantage l'expansion du Centre d'arts.

«Elle aurait aimé que le développement se fasse à un rythme plus rapide que nous le permettaient nos finances. Mais nous avons une planification financière à respecter. L'année 2002 avait été déficitaire. Nous avons retrouvé l'équilibre en 2003 et même augmenté notre budget artistique de 30 000 \$, mais nous ne pouvions pas courir le risque de perdre cet équilibre. Bien sûr, nous sommes toujours en demande d'aide financière du côté des deux ordres de gouvernement.»

De son côté, Agnès Grossmann, par la voix de son époux Raffi Armenian, n'en dit pas plus sur les circonstances de son départ, le dossier étant entre les mains de ses avocats. «Pour le moment, nous préférons ne rien dire. Dès que nous le pourrons, nous le ferons», dit M. Armenian.

# AUBAINES INFORMATIQUES !

**NOS EMPLOYÉS SANS COMMISSION VOUS AIDERONT À PRENDRE UNE DÉCISION D'ACHAT QUI VOUS CONVIENTRA !**

**COMPAQ**  
**PRESARIO S6000NX**  
• Processeur Intel Celeron à 2,7 GHz  
• Mémoire vive 256 Mo  
• Disque dur 40 Go  
• Lecteur CD-RW 48X  
• Graphiques partagés Intel Extreme 64 Mo  
• Modem 56 Kbps V.92 et carte réseau 10/100  
• Windows XP<sup>®</sup> édition familiale  
559080

**599<sup>95</sup>**  
Moniteur et haut-parleurs en sus.

**PRIX COUPÉ**  
était 629<sup>95</sup>

**hp**  
**ORDINATEUR PORTATIF PAVILLON ZE5615CA**  
• Processeur Intel Celeron à 2,8 GHz  
• Mémoire SD RAM DDR 512 Mo  
• Disque dur 40 Go  
• Lecteur optique combiné CD-RW/DVD  
• Graphiques partagés ATI Mobility RADEON 64 Mo  
• Modem 56 Kbps V.92 et carte réseau 10/100  
• Windows XP<sup>®</sup> édition familiale  
561701/561702

**ÉCRAN TFT XGA AVEC GRAPHIQUES VIDEO PARTAGÉS DE 64 Mo**

**hp**  
**4-IN-1 LASERJET 3330**  
• Imprimante, copieur, scanner et télécopieur  
• Imprime jusqu'à 15 pages/min en noir, Imprime 1 200 x 1 200 ppp  
• Numérisé 600 ppp  
• Mémoire du télécopieur de 300 pages  
488214/488788

**ÉCONOMISEZ 100 \$**

**1499<sup>85</sup>**  
Notre prix 1599,85 Rabais instantané -100 \$

**TONER 15A 452823 88,46**

**697<sup>5</sup>**

**PRIX COUPÉ**  
était 999<sup>5</sup>

**ÉCONOMISEZ 10 \$**

**NOUS AVONS DES TECHNICIENS CERTIFIÉS A+ ! DÉTAILS EN MAGASIN**

**ViewSonic**  
**MONITEUR À ÉCRAN CATHODIQUE Q71B 17 po**  
• Réglages à l'écran  
• Résolution maximale de 1 280 x 1 024  
• Garantie limitée de 3 ans  
• Écran antistatique et antireflet  
515926

**ÉCONOMISEZ 60 \$**

**D-Link**  
"Blanchité à moindre coût"  
**ROUTEUR SANS FIL G À 4 PORTS**  
• Jusqu'à 108 Mbps  
• Coupe-feu de pointe et logiciel de filtrage  
• Compatible avec 802.11b  
516284

**JUSQU'À 15 FOIS PLUS RAPIDE !**

**FUJIFILM**  
**LECTEUR USB 2.0 512 Mo**  
556181

**ÉCONOMISEZ 90 \$**

**USB Drive 512 MB**

**149<sup>95</sup>**  
Notre prix 159,95 Rabais instantané -10 \$

**79<sup>95</sup>**  
Notre prix 139,95 Rabais instantané -10 \$ et postal -50 \$

**179<sup>95</sup>**  
Notre prix 269,95 Rabais instantané -20 \$ et postal -70 \$

**3 FAÇONS SIMPLES D'ACHETER !**

- EN MAGASIN (220 magasins et la croissance continue !)
- PAR CATALOGUE (Composez le 1-800-668-6888)
- EN LIGNE (www.bureauengros.com)

**Pour le magasin BUREAU EN GROS le plus près et les heures d'ouverture, composez le :**

**1-800-668-6888**

**BUREAU EN GROS**

rien de plus simple.<sup>MC</sup>

Il se peut que certains articles ne soient pas offerts pour la livraison en ligne. Valable jusqu'au 16 mars 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks.

# 30 jours de plus pour un fraudeur

Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE

Le fraudeur, qui aime se faire passer pour un abbé et ainsi mieux tendre la main à des communautés religieuses ou encore à des personnes âgées pour ramasser des sous pour ses propres oeuvres, a comparu de nouveau hier pour régler deux autres dossiers de fraudes.

Lors de son arrivée devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, Réal Labrie, âgé de 58 ans, a vu son avocat Claude Nadeau expliquer au tribunal que son client avait plaidé coupable à cinq plaintes de fraudes de même nature, le 3 février dernier et qu'il avait écopé deux mois de prison qu'il purge actuellement.

«Votre Honneur, lors de ces aveux de culpabilité, il avait été question de plaintes à venir et la peine rendue ce jour-là a tenu compte de ces deux nouveaux chefs.»

L'accusé avait réussi à soutirer 300 \$ à la Maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur et avait tenté un autre coup qui a échoué.

Le tribunal l'a donc condamné à 30 jours concurrents. Tout un «abbé».

# Le jeune de Westbury recouvre sa liberté

Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE

Le jeune homme de 17 ans, de Westbury, qui lors d'une soirée bien arrosée avait piqué à deux reprises un autre adolescent, âgé de 16 ans, a pu recouvrer sa liberté à sa dernière apparition devant le juge Michel Durand de la Cour du Québec (Chambre de la Jeunesse).

L'énumération des conditions de remise en liberté a donné un solide encadrement à l'accusé qui reviendra devant le tribunal à la mi-avril pour la suite des procédures.

L'incident reproché à l'accusé qui est assisté du défenseur Christian Raymond remonte dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 mars lors d'une fête entre amis qui a mal tourné.

Les blessures causées avec un objet tranchant au thorax de la victime n'auront toutefois pas mis sa vie en danger. Tout cela se serait passé lors d'une soirée bien arrosée qui regroupait environ une dizaine de personnes dont la plupart étaient âgées de moins de 18 ans.

La victime, âgée de 16 ans, d'East Angus, a été traité aux CHUS- Hôpital Fleurimont. C'est à cet endroit que les parents du jeune homme ont porté plainte aux autorités policières.

**FABRICVILLE**  
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON  
www.fabricville.com

**SOLDE CIRCULAIRE PRINTEMPIER MAINTENANT EN COURS!**

- 6<sup>99</sup> m** RIPSTOP de coton TISSUS ÉPAIS extensibles (Coût jusqu'à 9,99m)
- 6<sup>99</sup> m** NOILE DE SOIE (Coût jusqu'à 11,99m)
- 2<sup>99</sup> m** TRICOTS assortis (Coût jusqu'à 9,99m)
- 5<sup>99</sup> m et plus** COTONNADE, SERGÉ DE COTON, DENIMS (Coût jusqu'à 16,99m)
- 2<sup>99</sup> m** Fujiette Fedora, Challis imprimés Cosmos

**LIN PUR POUR COSTUMES et aspects LIN**  
Coût jusqu'à 21,99m

**De plus... Soyez prêt pour le St-Patrick avec notre SOLDE 2 JOURS SEULEMENT les 13 et 14 mars**

**50% TOUS les ARTICLES DE COUTURE VERTS**

**decorville**  
Choisissez parmi une grande sélection de tissus et accessoires Décor Maison

**50% DE RABAT**

**Ensemble douillette «Elegance»**  
74<sup>99</sup> m

**50% DE RABAT**

La semaine "sans fin pour membres" indique les prix membres. Les prix non-membres sont disponibles en magasin. Les prix d'origine non-valables pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en vente. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

**50, rue de la Burlington  
Place Brouillard (coin King), Sherbrooke  
(819) 821-2150**

# «L'occasion d'attraper le goût d'entreprendre»

Normand Legault parraine la Quinzaine de l'entrepreneuriat avec enthousiasme



**Gilles Fisette**

gilles.fisette@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

«L a Quinzaine de l'entrepreneuriat donne aux jeunes le goût d'entreprendre. Elle répond à ce désir de formation et de passion.»

C'est avec passion que le président d'honneur parle de la Quinzaine de l'entrepreneuriat, une activité pilotée par l'Institut d'entrepreneuriat à l'Université de Sherbrooke, du 15 au 28 mars prochains.

Ce président d'honneur est le promoteur Normand Legault, du Grand Prix du Canada. Diplômé de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke en 1978, M. Legault dit avoir accepté ces nouvelles responsabilités sans hésitation et avec grand enthousiasme.

«Quand j'ai fait mon cours, ce genre de programme n'existait pas. On commençait à peine à parler d'entrepreneuriat



Normand Legault parle avec passion de la Quinzaine de l'entrepreneuriat, une activité pilotée par l'Institut d'entrepreneuriat à l'Université de Sherbrooke, qui se tiendra du 15 au 28 mars. Il a accepté d'en être le président d'honneur.

québécois. Je trouve ça très bien que la Quinzaine vienne sensibiliser les étudiants à l'esprit entrepreneur et leur donne l'occasion d'attraper la passion, le goût d'entreprendre.»

À titre de président d'honneur, M. Legault participera au gala qui se tiendra le jeudi 25 mars. À cette occasion, il pourra apporter son témoignage personnel. Deux jeunes diplômés et entrepreneurs, Geneviève Janelle et Marc-André Fontaine, auront également l'occasion, ce soir-là, de parler de leur passion, leur entreprise Magex Technologies.

## Environ mille étudiants

La Quinzaine, explique le directeur de l'Institut d'entrepreneuriat, Jacques Baronet, se déroule dans plusieurs facultés de l'Université de Sherbrooke: les facultés d'Administration, de Génie, de Sciences, de Lettres et sciences humaines, de Droit, d'Éducation physique et d'Éducation. Normalement, on rejoint environ mille étudiants.

«On estime qu'environ 10 pour cent de la population a des fibres entrepreneuriales. Si on dit qu'il y a 30 000 étudiants sur la campus, on parle d'environ 3000 personnes qui ont la fibre entrepreneur-

iale. On en rejoint le tiers. C'est donc pas si mal», a commenté M. Baronet en rappelant que les activités sont également ouvertes à toute la population.

Parmi toutes les activités inscrites à l'agenda, quatre devraient retenir plus particulièrement l'attention. Ainsi, par exemple, l'ouverture officielle se fera à 11h45, à la faculté des Lettres et sciences humaines. L'ex-journaliste Benoît Johnson a été invité à titre de conférencier.

Trois jours plus tard, le 18 mars, les participants pourront entendre les deux diplômés et boursiers, Geneviève Janelle et Marc-André Fontaine, ceux-là même qui participeront au gala du 25 mars.

## La technologie

Puis le 20 mars, la journée sera consacrée à la technologie. Pour l'occasion, un débat sera lancé entre deux étudiants du MBA et deux professeurs de génie qui ont, tous les quatre, lancé leur propre entreprise.

L'Institut d'entrepreneuriat, rappelle M. Baronet, a pour mission de faire la promotion de l'entrepreneuriat sur le campus et de soutenir le cheminement des étudiants qui s'y intéressent.

## Un vote de confiance dans l'équipe aguerrie du Challenge sur glace

**Gilles Fisette**  
SHERBROOKE

L'équipe du Challenge sur glace est aguerrie. Elle possède toutes les qualités pour assurer la rentabilité et la viabilité de cette importante activité pour la région de Sherbrooke.

Ces propos sont ceux du promoteur du Grand Prix du Canada, Normand Legault, alors qu'il était interrogé, hier, en marge de sa participation à la prochaine Quinzaine de l'entrepreneuriat, à titre de président d'honneur. La Quinzaine de l'entrepreneuriat se tient à l'Université de Sherbrooke, du 15 au 28 mars.

Pour M. Legault qui a été président d'honneur du Challenge sur glace, il y a deux ans, il ne faut en effet pas s'inquiéter de la viabilité de cette activité en soi sherbrookoise malgré la perte de la commandite fédérale.

«Il y a de la place pour une telle activité à Sherbrooke», a dit M. Legault.

Il explique que «la première année, on retrouve souvent des gens passionnés derrière une nouvelle activité. Puis, ces gens laissent place à des gens plus aguerris qui gèrent de façon réaliste. C'est le cas au Challenge. L'équipe de Dany Sévigny fait bien les choses.»

Il souligne que la perte d'un important commanditaire ne peut se remplacer rapidement et

qu'il faut compter avec le temps.

Quant au Grand prix du Canada qui, cette année, se tient les 11, 12 et 13 juin prochains, à l'Île Notre-Dame, à Montréal, M. Legault se montre très optimiste.

«Nous en sommes au 20e Grand Prix pour moi, c'est mon 21e. Le fait que Jacques Villeneuve n'y soit pas peut avoir un impact sur les médias et les cotes d'écoute mais sur le site, on jouera à guichet fermé ou presque. Il y a maintenant un noyau dur d'amateurs qui demeurent fidèles même s'il n'y a pas de pilote québécois comme on a pu le voir durant les quinze années entre Gilles et Jacques Villeneuve.»

## Plusieurs bars de Sherbrooke sont sous haute surveillance



**René-Charles Quirion**

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le Service de police de Sherbrooke garde à l'oeil les bars de son territoire concernant les excès de surcapacité.

Le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, René Dubreuil, explique que plusieurs établissements demeurent sous haute surveillance par l'escouade chargée de la vérification.

Le Well Pub qui a été sanctionné la semaine dernière par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec n'est pas le seul bar sur le territoire sherbrookoise à avoir reçu des constats d'infraction concernant la surcapacité.

«La Régie a sévi à l'endroit du Well Pub en raison de récidives. Cependant, la situation est surveillée de près ailleurs», mentionne le porte-parole du SPS.

En plus des visites touchant la surcapacité, des vérifications sont aussi effectuées en ce qui a trait à la présence de mineurs et les spéciaux illégaux sur les boissons alcoolisées.

### La capacité maximale revue

«Nous effectuons les visites dans les bars des jeudi et vendredi soirs. Il y a plusieurs établissements de la rue Wellington et ailleurs à Sherbrooke, autant dans l'Ouest qu'à Fleurimont, qui sont visités régulièrement. Les bars les plus populaires sont

en quelque sorte victimes de leur succès», soutient René Dubreuil du SPS.

Lors du renouvellement de leur permis d'alcool à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, la capacité maximale des établissements licenciés sera revue.

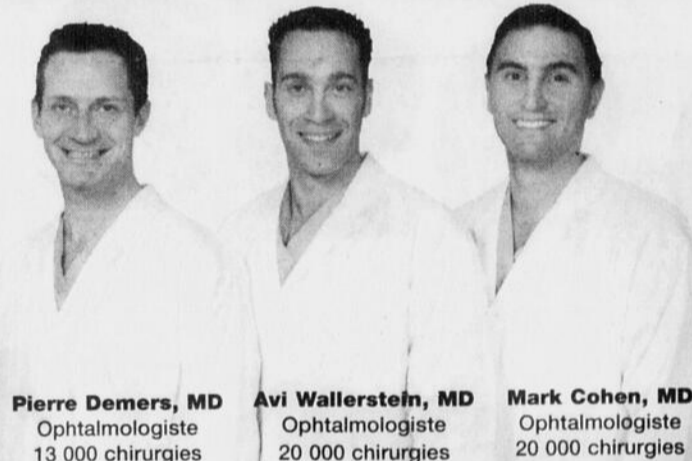
Depuis le 1er mars dernier, le calcul de la capacité maximale d'occupation pour les établissements et les terrasses a été corrigé. En plus de la relation entre l'espace nécessaire pour chaque personne par rapport à la superficie disponible, la variable de la capacité d'occupation entre maintenant en ligne de compte.

La nouvelle réglementation en vigueur à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec prévoit «que le nombre d'occupants autorisés, qui correspond à la capacité d'occupation, doit pouvoir être évacué par les moyens de sortie d'urgence. Le nombre d'occupants pouvant être évacués par ces moyens de sortie d'urgence constitue la capacité d'occupation.»

Les établissements qui seront déterminés comme étant non conformes auront deux options afin que le renouvellement de leur permis d'alcool leur soit autorisé. Les propriétaires pourront modifier, réaménager ou créer leurs sorties de secours de façon à établir un équilibre entre la capacité d'évacuation et d'occupation. Ils pourront aussi réduire la capacité d'occupation, par exemple par un aménagement physique permanent venant limiter l'occupation de l'espace concerné.

«La Régie peut refuser ou révoquer un permis d'alcool, notamment lorsqu'elle juge que la sécurité du public risque d'être compromise, par exemple par une mauvaise évaluation de la capacité d'occupation pouvant causer de sérieux problèmes d'évacuation.»

## CORRECTION DE LA VUE AU LASER



**Pierre Demers, MD**  
Ophtalmologiste  
13 000 chirurgies

**Avi Wallerstein, MD**  
Ophtalmologiste  
20 000 chirurgies

**Mark Cohen, MD**  
Ophtalmologiste  
20 000 chirurgies

### Expérience

À travers le Canada, les chirurgiens de LASIK MD ont performé plus de 100 000 corrections de la vue au laser au LASIK, plus que tout autre groupe de chirurgiens.

### Technologie

Nous offrons des équipements perfectionnés et à la fine pointe de la technologie, incluant le Zyoptix de Bausch & Lomb.

### Résultats

La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

## FINANCEMENT DISPONIBLE

Le Dr. Mark Cohen offre maintenant des soins post-opératoires à Sherbrooke et Magog.

\*Se termine le 31 mars 2004. Certaines conditions s'appliquent. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

À partir de **490\$** /oeil\*

**LASIK MD**  
VISION (866) 366-2020  
(Numéro sans frais)

Montréal • Ottawa • Toronto • Mississauga • Niagara Falls • Calgary

www.lasikmd.com

117854

# TAPIS V.N. inc.

*J'aime partout, je te veux partout!*

PRÉLARD

BOIS FRANC

TAPIS

FLOTTANT

CÉRAMIQUE

Garantie à vie

Garantie 35 ans

Texture étonnante

Durable et facile d'installation

Grand choix en magasin

**SERVICE DE DÉCORATION COMPLET**

**CARPETTES DÉCORATIVES**

**PLANCHER DE LIÈGE**

---

DEUX ADRESSE POUR MIEUX VOUS SERVIR

**Tél.: (819) 563-4736**  
1495, rue King Est, Fleurimont

**Tél.: (819) 864-4253**  
5260, Boul. Bourque, Rock Forest

**DE MIDI À 21 h**

**L'ÉDIFICE CERAS**

CENTRE EXPO SHERBROOKE  
Derrière le Palais des Sports

- ENTRÉE •
- STATIONNEMENT •
- GRATUIT**



# CE MERCREDI

**HEURES DE LIQUIDATION : DE MIDI À 21 h**

DES MODÈLES 2004  
à compter de  
**9 998\$**



**LIQUIDATION FINALE  
DE MODÈLES 2003  
EN BAS  
DU COÛTANT!**

**NOUS DOUBLONS  
LA GARANTIE  
DE CHAQUE  
MOTOPROPULSEUR**  
Aucune exception.



**LES PRIMEURS 2004-2005 DE TOUTES LES MARCHÉS**

Nous doublons la garantie du groupe motopropulseur de chaque manufacturier. Aucune exception. Prix spécial à l'achat, t.p. en sus. 0% d'intérêt ou premier paiement en 2005 à l'achat.

**LA SUPER  
VENTE de GARAGE**

**5<sup>e</sup> ÉDITION**

*de la famille Beaucage*



**DE MIDI À 21 h**

**200 véhicules  
de toutes  
marques  
liquidés sur  
une surface  
intérieure de  
33 000 pi ca**

**10 MARS 2004**

**DE MIDI À 21 h • OUVERT AU GRAND PUBLIC**



**DOUBLONS  
GARANTIE  
DE VÉHICULE  
à l'exception**

**LES FRAIS  
D'INTÉRÊTS  
SONT INTERDITS  
SUR TOUS LES MODÈLES IDENTIFIÉS**

**OU**

**1<sup>er</sup> PAIEMENT  
EN 2005!**



**TOUTES MARQUES AU MÊME ENDROIT!**

2009 à l'achat • tous modèles identifiés. Programme de location exceptionnel, disponible sur place. Certains modèles 2003/2004 sont en quantité limitée. Sujet à approbation de crédit. Détails sur place.

**Hier au plus fort de l'événement :  
« 1 VÉHICULE LIQUIDÉ  
AUX 6 MINUTES! »**

# Quand la médecine se fait «swingnante»

Étudiants et professeurs de médecine se préparent à monter sur scène



**François Gougeon**  
francois.gougeon@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

L'entrain et l'enthousiasme ne manquent pas ces jours-ci chez les étudiantes en médecine Geneviève Beaulieu-Boire et Maude Carmel, qui mettent en place les derniers préparatifs en vue du concert bénéfique que les étudiants et professeurs de médecine ont concocté pour le 16 mars.

Les deux jeunes femmes, en deuxième année de médecine, figurent parmi les piliers d'un comité organisateur de neuf personnes pour cette soirée toute en danse et en musique qui se tiendra au Vieux Clocher de Sherbrooke. «L'an passé, on s'était impliqué comme étudiants de première année de médecine. Cette année, on prend la relève. C'est super intéressant à organiser mais sur les derniers milles, on est un peu nerveuses. On espère que les gens viendront nombreux», fait valoir Maude Carmel.

Toutes deux filles de spécialistes du CHUS bien connus, le rhumatologue Gilles Boire et l'urologue Michel Carmel, Geneviève et Maude ont décidé de s'impliquer dans le projet, car en plus de la médecine, elles ont la musique dans le sang. D'ailleurs, en plus du travail d'organisation, elles seront sur scène: la première dans la chorale et la seconde

dans des numéros de chant, piano et guitare.

«Notre motivation aussi à part d'aimer la musique c'est que cette activité permet d'amasser des fonds à une cause humanitaire et sociale qui n'a pas beaucoup de support en fonds publics. Cette année, les profits de la soirée seront versés à la Société de l'autisme et des troubles envahissants du développement, section Estrie (SATEDE). En quelque sorte, on joint l'utile à l'agréable», commente Geneviève Beaulieu-Boire. «Et puis, rajoute sa copine Maude, ça nous permet de voir autre chose que la médecine. C'est bon de se ventiler l'esprit dans autre chose.» Depuis novembre dernier, elles sont donc à préparer, au travers d'études pas évidentes, le concert qui comportera 28 numéros de danse, chant, musique classique et moderne, de même que la prestation d'un band. En tout, cela implique la participation de pas loin de 100 étudiants et professeurs. En outre, il y aura témoignage de la mère d'un enfant autiste.

Les billets sont en vente, au coût de 10 \$, jusqu'au jour du concert, au troisième étage de la faculté de médecine, près de la cafétéria, sur l'heure du dîner. Ils sont également disponibles à la Société des médecins de l'Hôtel-Dieu et le soir même, au Vieux clocher de Sherbrooke, avant le spectacle débutant à 19h. Et lors de la soirée, il y aura parmi l'assistance tirage de différents prix de présence.



Geneviève Beaulieu-Boire et Maude Carmel sont pleines d'enthousiasme en vue de l'ouverture des rideaux sur le 26e concert bénéfique des étudiants et professeurs en médecine de l'Université de Sherbrooke. L'événement aura lieu le 16 mars, au Vieux Clocher de Sherbrooke.

Imacom, Jocelyn Riendeau

Sears et Clinique font équipe pour vous offrir cette offre exclusive

## Prime Clinique exclusive à Sears

Prime de 7 pièces!

Avec tout achat de 24 \$ ou plus\* de produits Clinique

Comprend démaquillant express pour les yeux en format de luxe, NOUVELLE émulsion fermetée pour le corps, NOUVEAU parfum en vapo Clinique Simply, émulsion hydratante Dramatically Different, fond de teint anti-âge FPS 15, rouge à lèvres Soft Shine longue tenue en 'Blushing Nude', trousse à cosmétiques. Soumis à des tests d'allergie. 100% sans parfum. \*Avant les taxes. Une prime par client. Dans la limite des stocks. À l'exclusion des ensembles-cadeaux.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 27 mars 2004



C'EST LE MOMENT D'ESSAYER LA NOUVELLE CRÈME JOUR RÉPARATION INTENSE FPS 15

Cet hydratant breveté aide à lutter contre la formation des rides et des ridules et à en estomper l'apparence tout en faisant écran aux rayons UVA/UVB. Son action réparatrice permet à la peau de retrouver une apparence plus jeune et pour continuer les soins pendant la nuit, nous vous conseillons la crème nuit réparation intense.

Nouveau! 50 ml de lotion ou crème jour réparation intense FPS 15. 61 \$

Nouveau! 50 ml de lotion ou crème nuit réparation intense. 61 \$



# SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE032C104 © 2004, Sears Canada Inc.

## De préposée aux bénéficiaires à fraudeuse

Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE

Les stupéfiants, ce n'est pas la première ni la dernière fois qu'on le note, amènent des tas de gens à avoir des démêlés, souvent leurs premiers, avec le système judiciaire.

Un autre exemple de cela s'est déroulé hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Âgée de 38 ans, sans antécédents judiciaires connues jusqu'à sa rencontre avec un type peu recommandable qui l'avait sous son joug, une femme a enregistré des plaidoyers de culpabilité à des accusations de vol et de fraudes tout en brisant le lien de confiance avec deux employeurs qui l'ont remerciée de ses services dès les délits mis au jour.

Le premier vol, l'accusée l'a commis dans un hôpital en mettant la main sur la bague à trois diamants d'une personne âgée et hospitalisée, à laquelle elle devait donner son bain.

Lors d'une perquisition chez la suspecte, la bague a été retrouvée et rendue à sa propriétaire.

Comme on le note dans la description des gestes commis par sa cliente qu'a faite le défenseur Claude Leblond au juge Michel Côté de la Cour du Québec, les autres délits ne sont guère plus reluisants.

Ayant réussi à se faire embaucher dans un centre d'accueil pour personnes âgées, l'accusée voit la propriétaire qui partait en vacances mettre à sa disposition une somme de 160 \$ en guise d'épicerie de dépannage.

L'accusée a non seulement réussi à détourner la somme à son avantage mais elle a mis les pieds dans un secteur privé du centre où la propriétaire conservait des papiers personnels.

L'accusée a mis la main sur le carnet de chèques personnels de sa patronne et a réussi à soutirer pour 3387 \$ de faux chèques.

Dès le retour de voyage de la victime, le manège a été découvert, l'employée mise à la porte et les procédures judiciaires entamées.

Le défenseur Claude Leblond a précisé que les gens qui avaient échangé les faux chèques avaient remboursé la victime et s'étaient retournés contre elle avec des saisies.

Il a été recommandé tant par le défenseur que par la Couronne et Me Charles Crépeau qu'une peine de six mois de prison avec sursis soit imposée à l'accusée qui devra rembourser les 160 \$ d'épicerie qu'il reste à régler.

Elle s'est vu imposer un couvre-feu pour les quatre premiers mois du sursis.

Résultats												
Fanco				Tirage du 2004-03-09					Fanco			
02	05	07	10	22	23	27	29	32	34			
38	41	42	44	45	50	51	53	60	69			
Unifrance				Tirage du 2004-03-09					Extra			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	NUMÉRO 700970		
188	4182											

Les modalités d'annonce des tirages gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette date et la date officielle de L.C. cette dernière a priorité.

Roue de Fortune. Chez vous! sera diffusé sur les ondes de TQS dès le 5 avril 2004.

# Incendies: Magog complète l'intégration

## La Ville signe une première convention avec ses pompiers unifiés



**Jean-François Gagnon**  
jean-francois.gagnon@tribune.qc.ca  
MAGOG

L'intégration complète des deux services d'incendie, qui desservent les anciennes municipalités de Magog, d'Omerville et du Canton de Magog, est plus que jamais en voie de se concrétiser après la signature, hier, d'une première convention collective entre la Ville de Magog et ses pompiers.

«Mon conseil est très heureux du service d'incendie dont profiteront sous peu les citoyens de la ville de Magog», a confié le maire de la municipalité comptant aujourd'hui quelque 23 000 habitants permanents, Marc Poulin.

Parmi les faits saillants de cette convention collective, la création d'une seconde unité d'urgence disponible 24 heures sur 24, à compter du mois d'avril normalement, qui s'installera dans le secteur Canton. Celle déjà existante reste en place au centre-ville de Magog.

Selon les informations offertes hier par la Ville de Magog, l'implantation de cette seconde unité d'urgence coûtera à

la municipalité pas moins de 310 000 \$ annuellement. Ajoutons que des travaux de 45 000 \$ sont prévus à la caserne du Canton.

Malgré la création d'une seconde unité de deux sapeurs prête à répondre aux appels en tout temps, les pompiers de la Ville de Magog demeureront des employés à temps partiel, puisque la municipalité n'aurait «pas les moyens d'embaucher des permanents».

Par contre, d'après le document d'entente, tous les pompiers de la localité recevront bientôt le même traitement salarial, ce qui n'est pas le cas présentement, un écart existant en faveur des sapeurs qui se trouvaient à l'emploi de la Ville avant la fusion.

«Je pense que les pompiers qui étaient à l'emploi de la Ville avant la fusion ont somme toute accepté assez facilement de faire les concessions nécessaires pour que la parité avec leurs nouveaux collègues devienne une réalité», a confié un représentant syndical, Stéphane Goyette.

Avec la signature de cette nouvelle convention collective, l'ensemble des 60 pompiers de la municipalité se sont engagés à terminer le niveau un du programme de formation en combat d'incendie ainsi qu'en premier répondant, et ce au plus tard le 31 décembre 2004.



La Tribune, Jean-François Gagnon  
**Luc Paré, chef du service sécurité incendie à la Ville de Magog, Louise Lemire, de l'Agence de développement des réseaux locaux de service de santé et de services sociaux de l'Estrie, ainsi que le maire de Magog, Marc Poulin.**

Enfin, le document paraphé par les deux parties, hier à l'hôtel de ville de Magog, ordonne l'embauche d'un second prévisionniste à temps partiel, qui aura pour fonction d'aider dans sa tâche celui en poste présentement.

«On avait notamment comme priorité d'obtenir pour nos citoyens des services à un coût raisonnable», a révélé la directrice aux greffe et affaires publiques de la Ville, Martine Savard, qui semblait croire que cet objectif a été atteint.

Membre du comité chargé de conduire les négociations entre la Ville et ses sapeurs, Martine Savard a aussi insisté sur le «climat positif» dans lequel le travail de ce groupe s'est effectué au cours des derniers mois.

D'autre part, les citoyens de tout le territoire de la ville fusionnée comptent prochainement sur un service de premier répondant, un privilège auquel seuls les résidents de l'ancienne Magog ont droit pour le moment.

Une fois les changements apportés, le service de protection en incendie de la Ville sera conforme au projet de schéma de couverture de risques de la MRC Memphrémagog. Quant au temps de réponse des sapeurs, il sera diminué dans divers secteurs dont l'ancien Canton de Magog.

# Les citoyens inquiets veulent des réponses

## Un comité voit le jour dans le Val-Saint-François face à l'agrandissement du dépotoir



**Sylvie Pion**  
sylvie.pion@tribune.qc.ca  
ASBESTOS

Inquiets des répercussions que pourraient entraîner l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire et l'ajout de déchets provenant d'autres MRC, des citoyens de Saint-François-Xavier-de-Brompton et du canton de Melbourn s'unissent au sein d'un comité. Les membres tenteront d'obtenir des réponses à leurs interrogations lors d'une séance d'information prévue le 15 mars.

Le projet caressé par la Société de gestion des matières résiduelles (SGMR) du Val-Saint-François, qui administre le

site d'enfouissement du rang 2, a soulevé des inquiétudes parmi les résidents du secteur.

Rappelons que l'organisme doit réaliser des projets d'investissements pour rendre le site conforme aux normes gouvernementales et le sécuriser. Il souhaite également accroître la durée de vie du site, mais pour le rentabiliser, il doit augmenter le nombre de tonnes de déchets déversés. Des discussions sont en cours à ce sujet avec la MRC de Memphrémagog.

Opposés à l'ajout de déchets provenant de l'extérieur, une douzaine de citoyens se sont réunis plus tôt cette semaine et ils ont jeté les bases du comité pour la sauvegarde et la responsabilisation.

Les citoyens voulaient ainsi se préparer pour la rencontre du 15 mars, qui

aura lieu à la grande salle du complexe 55, à Saint-François-Xavier-de-Brompton. Dès 19 h 30, des représentants de la SGMR seront sur place pour expliquer le projet et répondre aux questions. Résidant à proximité du site, Yvon Jacques fait partie des citoyens impliqués dans le comité.

Il indique que plusieurs inquiétudes et questions sont ressorties. Les interrogations demeurent en attente d'une réponse de la part des promoteurs du projet.

Ayant lui-même manifesté son désaccord avec l'implantation, en 1981, du site d'enfouissement sanitaire, M. Jacques indique que le site devait alors avoir une durée de vie de 10 à 15 ans.

«Aujourd'hui, 22 années plus tard, on parle d'un agrandissement et la MRC du Val-Saint-François voudrait en plus ac-

cepter du tonnage de déchets provenant d'une autre MRC. Il est clair que ce tonnage supplémentaire réduira d'autant l'espace disponible pour les déchets de notre propre MRC. Le comité pense que la MRC doit respecter la politique gouvernementale à ce sujet et que chaque région doit s'occuper de la gestion sécuritaire de ses déchets.

«Si la vocation d'un site d'enfouissement est davantage environnementale qu'économique, il n'y a alors aucune raison d'assumer le risque environnemental à la place d'une autre MRC. Personne ne peut prédire avec exactitude les impacts sur la nappe d'eau souterraine ou l'environnement après 50 ou 100 ans. Ce qui ne laisse aucun doute, c'est que plus le site grossit, plus le risque augmente», affirme-t-il.

Le comité souhaite sensibiliser les

citoyens de toutes les municipalités du Val-Saint-François, et ce, afin qu'ils s'opposent au projet.

«Si le site se remplit plus rapidement avec les déchets des autres MRC, une autre municipalité devra accepter à son tour un site d'enfouissement sur son territoire. Dans la situation actuelle, les intérêts économiques des promoteurs semblent prendre le dessus sur les intérêts environnementaux. Il est alors important que tous les citoyens soucieux de la qualité de l'environnement exercent une pression sur les décideurs politiques provinciaux et municipaux afin qu'ils ne se désistent pas devant leur responsabilité environnementale», ajoute le citoyen. Pour des informations sur le comité: Jacques Dion, 845-2697, Yves La Madeleine, 845-7108 et Yvon Jacques au 845-5589.

# En français, naturellement!

## La Francofête

Célébration du français et de la francophonie  
Du 5 au 22 mars 2004

En 2004, c'est « En français, naturellement ! » que je vous propose de célébrer le français et la francophonie. Je vous invite à découvrir... et à redécouvrir la culture d'expression française à travers les **jeux linguistiques**, les **concours** et les **activités** qui vous sont proposés notamment dans le site [www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca).

Marie-Michèle Desrosiers  
porte-parole de la Francofête 2004



## Programme de La Francofête 2004

Pour consulter le programme détaillé, visitez le site [www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca)  
Pour obtenir des renseignements, écrivez à [francofete@oqlf.gouv.qc.ca](mailto:francofete@oqlf.gouv.qc.ca)

**Du 5 au 22 mars**

Une quarantaine d'activités organisées dans tout le Québec par quelque vingt régionales de l'Association Québec-France.

**Vendredi 5 mars**

**14<sup>e</sup> Marathon d'écriture intercollégial**  
À la croisée des lettres

**Samedi 6 mars**

Spectacle et lancement des activités d'Impératif français  
Artiste invité : Sol (Marc Favreau)

**Mardi 9 mars**

Soirée d'impro « En français, naturellement ! »  
organisée par la Ligue d'improvisation de Québec.

**Jeu 11 mars**

Gala des Mérites du français dans les technologies de l'information organisé par l'Office québécois de la langue française.

**Jeu 11 mars et vendredi 12 mars**

Les XVIII<sup>e</sup> Journées de linguistique  
À l'Université Laval, Québec

**Dimanche 14 mars**

Lancement de la Semaine internationale de la francophonie  
La Maison de la francophonie coordonne plusieurs activités qui font la promotion de la francophonie du 14 au 20 mars.

**Lundi 15 mars**

Début des activités de la Francofête en éducation organisées par le CPIQ.  
La soirée des lauréats aura lieu le 26 mars.

**Mercredi 17 mars**

Soirée des lauréats du concours Villes et villages à l'affiche de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. Artiste invité : Richard Séguin

**VENREDI 19 MARS**

Spectacle de clôture de la Francoville 2004, Granby, jumelée à Saint-Étienne (France)  
Différentes activités ont lieu du 5 au 22 mars.  
Pour consulter le programme d'activités détaillé, consultez la section Francoville du site de la Francofête, [www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca).

**Samedi 20 mars,**

Journée internationale de la francophonie

• Gala du concours J'affiche en français de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec  
• Finale de la Dictée du réseau collégial  
N'ayons pas peur des mots

• **Dictée des écrivains du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Finale régionale, à 13 h, à Alma  
Des dictées locales se sont tenues entre le 5 et le 18 mars

• **Ludictée**

Dictée ludique qui amène à trouver le sens d'expressions issues de la francophonie. La Ludictée sera diffusée sur les ondes de radios publiques francophones (Belgique, France, Québec).

**Dimanche 21 mars**

• **Déjeuner-causerie d'Impératif français**

• **La journée de l'hymne au printemps**

Du 17 au 21 mars se déroulent différentes activités dont les 5 à 7 francophones et le sixième Concours national de paroliers.

• **20<sup>e</sup> concours de poésie du Mouvement parlons mieux**

**Lundi 22 mars**

Gala des Mérites du français au travail, dans le commerce et pour la francisation des nouveaux arrivants organisé par l'Office québécois de la langue française.

Participez au concours de la Francofête  
**Le printemps, naturellement!** diffusé dans l'horaire télé **Voilà!** le 28 février et le 6 mars et courez la chance de gagner des prix d'une valeur totale de 1 000 \$.

Office québécois de la langue française

Québec

Avec la participation du Secrétariat à la politique linguistique et du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Hydro Québec

BAUD

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Le pouvoir de l'argent



**Denis Dufresne**  
denis.dufresne@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Que le gouvernement fédéral reconnaisse ou non l'existence d'un déséquilibre fiscal, la péréquation actuelle, la répartition des revenus entre Ottawa et les provinces, maintient celles-ci dans une situation financière intenable, ce qui démontre l'urgence de procéder à une réforme en profondeur ou à tout le moins de prévoir un financement de la santé qui tienne compte de la hausse constante des coûts.

Si, en principe, la fédération canadienne repose sur un partage des compétences entre Ottawa et les provinces, ce qui suppose des revenus en conséquence, les provinces ont de moins en moins les moyens d'assumer leurs responsabilités en matière de santé, de loin le poste budgétaire le plus important.

En d'autres mots, la santé est une responsabilité des provinces, mais l'argent est de plus en plus au fédéral.

### Une réforme de la péréquation ou un meilleur financement de la santé s'impose, rapidement, tout simplement parce que les contribuables ont droit à un système de santé qui fonctionne

Si l'annonce, fin janvier, par le premier ministre Paul Martin qu'Ottawa verserait comme prévu deux milliards \$ additionnels en santé constitue un premier pas, les provinces ont surtout besoin d'un engagement à long terme en matière de financement.

Mais l'échec de la rencontre de février dernier entre les ministres des Finances des provinces et leur homologue du fédéral, Ralph Goodale, en vue d'un nouveau partage des paiements de péréquation de 10 milliards \$ par année augure mal, même si les intentions de M. Martin semblent bonnes.

Doit-on s'étonner, alors, de voir les premiers ministres provinciaux en être

réduits à lancer une campagne publicitaire à l'effet que la contribution du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé aurait diminué au cours des années de 50 à 16 pour cent?

Un message simpliste qui décrit mal une situation complexe? Peut-être.

Mais à deux semaines du dépôt du prochain budget fédéral, l'étude du Conference Board du Canada, un organisme de recherche indépendant, qui démontre qu'au rythme où vont les choses les surplus d'Ottawa pourraient atteindre 78 milliards \$ en 2019-2020, alors que les provinces seront confrontées à des déficits récurrents, faute de revenus suffisants, ajoute foi aux propos des premiers ministres provinciaux.

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a d'ailleurs prévenu que le Québec risque de retomber en déficit si l'argent du fédéral n'arrive pas.

On peut évidemment faire dire ce que l'on veut aux chiffres et les prévisions à long terme ne tiennent généralement pas la route. Mais, au-delà des querelles d'ordre mathématique, une réforme de la péréquation ou un meilleur financement de la santé s'impose, rapidement, tout simplement parce que les contribuables ont droit à un système de santé qui fonctionne.

Il est anormal de voir, bon an mal an, les provinces aller quémander de l'argent supplémentaire à Ottawa pour la santé, alors que le gouvernement central réalise des surplus chaque année.

Bien que les excédents d'Ottawa soient d'une importance relative, on parle d'un peu plus de 5 milliards \$ pour 2003-2004, soit moins de trois pour cent d'un budget de 185 milliards \$, cela permet néanmoins au gouvernement central de disposer d'une certaine marge de manœuvre, alors que plusieurs provinces grattent les fonds de tiroirs.

Face à tout cela, plusieurs questions se posent: est-il nécessaire de continuer à payer autant d'impôts à Ottawa, alors que le gouvernement fédéral réalise année après année des surplus? Pourquoi le gouvernement central ne redistribue-t-il pas l'argent en trop selon les priorités et les besoins identifiés par les provinces? Et est-ce qu'une partie de la solution serait que le fédéral contrôle mieux ses dépenses?

En agissant comme il le fait, Ottawa se trouve en quelque sorte à rompre l'équilibre du pouvoir, au détriment des provinces, une situation frustrante pour tout le monde et qui risque en outre de donner des munitions à ceux et celles qui pensent que le Québec devrait réaliser la souveraineté et gérer ses affaires selon ses choix et priorités.

## Le contenu importe plus que la forme

M. Jean-Guy Dubuc,

Vous semblez avoir un sérieux problème avec les stations et les animateurs de Genex Communications: deux fois en 15 jours. La première (16 février 2004), vous vous prononcez en favorisant l'intervention d'un organisme d'État et d'un moyen, un code d'éthique, pour contrôler un média d'information. Le 1er mars 2004, vous prenez prétexte de la forme pour en remettre.

M. Dubuc, si quelqu'un me dit: «Voulez-vous manger de la m... s.v.p.», au lieu de «Mange de la m... t...», c'est de la formulation seulement parce que le but est le même. L'information est devenue un produit de consommation et, personnellement, je n'y trouve pas mon compte. Autant les médias électroniques qu'écris et vont au plus rapide. On donne la manchette à la personne qui crie le plus fort, qui clame son argumentation, même s'il n'y a aucun bon sens. Vous avez mentionné que «plus de 300 personnes s'étaient rendues aux audiences du CRTC pour défendre le droit d'expression de leur porte-parole favori sur les ondes de la radio québécoise».

Et si ces personnes, n'appartenant à aucun groupe organisé, syndicat ou organisme étaient là seulement pour voir comment fonctionnait une organisation gouvernementale.

Personnellement, si je savais qui paye qui, je suis en mesure d'évaluer la crédibilité du personnage et des propos qui en émanent. Parmi les plaignants contre Genex Communications, il y avait, entre autres, Bell et Astral. J'aurais apprécié le détail de lire ou entendre qu'un ancien cadre des services juridiques de Bell siège au CRTC et qu'un ancien président du CRTC occupe les mêmes fonctions, maintenant chez Astral.

Le 16 février 2004, vous écrivez

que «deux gros canons» s'opposaient à Genex, soit le maire de Québec et l'éditeur du Soleil («...respect d'un code de déontologie concernant l'exactitude des faits, l'objectivité, l'impartialité, le respect des droits individuels et de la vie privée...»). Cela aurait été intéressant de lire, le 1er mars 2004, que le maire de Québec a signé sa plainte sans la faire entériner par son conseil municipal et ne s'est même pas présenté aux audiences. Quant à l'éditeur du Soleil, est-ce le même qui, il y a un an, était en poste lorsqu'un de ses journalistes a été pris en flagrant délit de plagiat d'une revue américaine pour reproduire l'article sous sa signature dans Le Soleil? Est-ce vrai que, depuis ce temps, il a reçu une promotion?

Vous avez laissé votre anti-américanisme transpirer le 16 février 2004 («...et la bêtise, qu'on laisse aux Américains...»). Pourquoi ne pourrais-je savoir qu'un «kid kodak» élu, ou détenant un poste stratégique dans un organisme où une partie de mes impôts est engloutie, est un parfait salaud dans sa vie privée? Que les médias continuent ce qui se fait depuis longtemps dans le journalisme sportif: on attend qu'un athlète soit échangé ou décedé pour qu'on apprenne les abus de stéroïdes ou d'alcool.

M. Dubuc, je n'ai pas besoin de l'État pour me diriger. J'ai le choix d'ouvrir ou fermer ma radio, écouter tel poste ou un autre. Dans la province la plus taxée de l'Amérique du Nord, laissez-moi le choix, surtout si ce choix ne me coûte rien.

En conclusion, M. Dubuc, au lieu de présumer que les auditeurs en redemandaient (écarts de langage, propos durs, très durs), serait-ce le contenu plutôt que le contenant que les gens apprécient?

François Laroche  
Danville



### Tribune libre

## L'agriculture en voie d'extinction

L'agriculteur a peut-être trop appris de la nature car il devient comme elle, paisible et sans défense. A quel animal l'agriculteur ressemble-t-il le plus? Et bien à notre emblème, le castor. Comme le castor, il commence à rien son barrage, avec de la boue et des roches pour retenir l'eau, seule vie pour le moment. Comme il est un travailleur infatigable, il ne fait que travailler à son barrage. Il n'est pas un prédateur, c'est un pacifique.

Il n'est pas parfait car il dérange un peu l'environnement en noyant des arbres à cause de l'eau refoulée. Par contre, il donne la vie à son coin de terrain où il n'y avait, avant, rien de bien intéressant pour les autres animaux de la nature. Pourtant aujourd'hui arrivent des poissons, des canards, des insectes qui

nourrissent les oiseaux, des chevreuils qui viennent y boire, des orignaux qui viennent s'y baigner pour se cacher des insectes qui les piquent. Tout cela mis ensemble fait quelque chose d'harmonieux qui ressemble beaucoup à la vie humaine. Toutefois, dans la nature, personne ne paie l'autre ou le jalouse. Pourtant, grâce à qui tous ces animaux peuvent vivre sur le terrain, sans craindre de manquer de nourriture? La nourriture que produit l'agriculteur est comme l'eau que le castor a su mettre en réserve pour assurer sa vie et, simultanément, celle de beaucoup de siens dans la nature en cas de sécheresse. Pourtant, l'homme chasse quand même le castor pour s'enrichir de sa fourrure et l'empêcher de faire du ravage.

Qui est à la base de la vie en créant cet étang d'eau?

Ça ressemble drôlement à notre agriculteur qui dérange un peu la population avec son bruit et ses odeurs. Pourtant, il travaille toujours pour faire vivre son entourage en lui procurant ce qu'il y a de plus important, la nourriture, que les intermédiaires prennent pour s'enrichir, chose qui n'existe pas dans la nature.

Éliminerons-nous trop de castors avant de s'apercevoir qu'ils sont essentiels à l'ensemble de la population.

Et puis, qui des deux possède l'intelligence?

Un castor qui veut continuer à travailler,

Réal Vaillancourt  
Wotton

## Un arrimage essentiel dans le réseau

Dans le contexte de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux, l'entente conclue entre le ministre Couillard et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) est une initiative qui doit être saluée par tous les acteurs préoccupés par l'accessibilité des services à l'ensemble des communautés québécoises.

Ainsi, l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec considère que le fait d'inciter la moitié des nouveaux médecins spécialistes à pratiquer à l'extérieur des grands centres appuie résolument le renforcement de pôles régionaux hospitaliers. Des pôles qui s'avèrent essentiels pour que les populations puissent compter sur des services spécialisés dans leur région sans avoir à «s'expatrier» à

Montréal, Québec, Hull ou Sherbrooke.

Par ailleurs, ce parti-pris pour la concentration régionale des ressources hospitalières se révèle tout aussi logique à l'aube de la création des réseaux locaux de services. En excluant de ces réseaux locaux, axés sur les services de première ligne, les centres hospitaliers spécialisés, l'actuelle réorganisation pourrait permettre aux deux types de services de rayonner, en complémentarité, dans leur environnement naturel.

D'une part, les services de proximité des CLSC et des CHSLD, arrimés à ceux des cliniques privées et des partenaires locaux, offriront une continuité accrue à l'usage de la première ligne au sein des nouveaux réseaux. D'autre part, les ententes de services entre ces réseaux locaux et les centres hospitaliers région-

aux permettront de transposer cette continuité à l'ensemble des acteurs de toute une région en matière de santé et de services sociaux.

Par conséquent, l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec salue et soutient toutes les démarches qui visent actuellement à consolider à la fois les services de première ligne et les services spécialisés sur des territoires d'appartenance qui respectent la réalité et les besoins des populations. Et ce, avec pour objectif fondamental d'assurer une meilleure offre de services de santé et de services sociaux aux Québécoises et Québécois de toutes nos régions.

Jacques Lemire, président  
Association des CLSC et  
des CHSLD du Québec

## Notre scandale à nous

Le mercredi 25 février, le maire de notre grande ville se plaignait du manque de commandite du gouvernement fédéral pour la prochaine édition du Challenge sur glace.

Il n'est pas le seul à se plaindre puisque déjà Magog réclame sa part pour la Traversée du lac pour l'été prochain.

Tous réclament du gouvernement fédéral pendant que ce dernier essaie d'éclaircir des scandales dans ces fameux programmes de commandites.

Mais, pour en revenir à notre bon maire Jean Perrault, j'aurais

une suggestion à lui faire. M. Perrault a été un peu vite pour gratifier à M. Lacroix et son acolyte des primes de départ aussi généreuses que 128 000 \$ pour un et de 119 000 \$ pour l'autre, surtout, sans l'assentiment de la population parce que si M. Perrault avait fait un simple sondage, il se serait rendu compte qu'il n'aurait pas obtenu l'approbation de la population. Il pourrait, avec cet argent, sauver son Challenge sur glace et être mieux jugé de ses électeurs.

Mais si M. Perrault ne change pas d'idée et qu'il paie ces primes à ses amis,

aux prochaines élections, lui, M. Perrault et ses acolytes, c'est-à-dire nos bons échevins qui l'appuient pourraient se faire signifier un départ sans prime.

Pour la Ville de Sherbrooke, c'est un scandale aussi significatif que celui du gouvernement fédéral.

La ville n'a pas le droit de déposer de l'argent des contribuables de cette façon sans les consulter.

Claude Landry  
Sherbrooke

## Un produit désuet et non sécuritaire

Périodiquement, on nous reparle des fraudes avec les cartes de crédit et on s'aperçoit que ces fournisseurs de cartes nous prennent toujours pour des gogos. Ça fait des années que je dénonce ces faits et j'aimerais bien avoir des appuis.

Ces cartes au lieu d'être fiables et crédibles sont désuètes et de plus en plus «violables», vous comprendrez donc que la sécurité pour la clientèle on s'en fout. En 2003 plus de 150 000 cas de

fraudes ont été déclarés pour un montant d'environ 140 millions de dollars. Ça commence à ne plus être l'exception ou des cas isolés, comme le clament toujours ces institutions.

Actuellement, seules les cartes à puces codées sont sécuritaires, mais au Canada on n'a jamais voulu en mettre sur le marché. Pourquoi?

(...) Quand il est reconnu que vous avez été fraudé et que vous avez des problèmes avec vos fournisseurs, portez

plainte pour mise en marché d'un produit désuet et non sécuritaire qui peut également nuire à votre réputation.

Et puis chers lecteurs et lectrices, limitez vos risques. Sachez qu'avec trois cartes de crédit, vous passez partout dans le monde. Alors, pourquoi en avoir 5, 10, 15 et plus?

Jean-Claude Royer  
Ham-Nord

Autres textes en C10

# Une Fleurimontoise crack de politique

Isabelle Fontaine a agi comme adjointe parlementaire à l'Assemblée nationale de France



**René-Charles Quirion**  
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Il faut souvent des années pour faire sa marque dans le monde politique, mais à seulement 23 ans, Isabelle Fontaine peut déjà inclure dans son bagage des fonctions d'adjointe parlementaire à l'Assemblée nationale de France.

La jeune femme de Fleurimont ne l'a pourtant pas cherché, mais le destin l'a mené dans le 16<sup>e</sup> arrondissement à Paris où elle a vécu une expérience extrêmement enrichissante et formatrice. En stage lors de la campagne qui a suivi les élections législatives pour Claude Goasguen de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), parti de Jacques Chirac, Isabelle Fontaine, est retournée une deuxième fois en France en juillet dernier pour cette fois y occuper les fonctions d'adjointe parlementaire.

«J'ai eu trois semaines de formation par celle que je remplaçais, le temps de prendre mes repères. Par la suite, j'ai dû me débrouiller seule dans un nouveau système parlementaire pour assumer toutes les fonctions de mon rôle d'assistante parlementaire», explique celle qui complète son baccalauréat en économie et politique à l'Université de

Montréal.

Les tâches qu'elle a eues à accomplir se situaient à des lustres de celles qu'elle avait eues à effectuer lors de son premier passage en France.

«Je devais suivre les travaux législatifs pour M.Goasguen. Je devais aussi m'attarder plus spécifiquement sur les dossiers d'éducation et d'immigration en commissions parlementaires. Je devais aussi rédiger les questions écrites qui parvenaient de mon patron ou des citoyens», relate Isabelle Fontaine.

Étant donné que les hommes politiques cumulent les fonctions en France, Isabelle Fontaine devait aussi s'intéresser aux affaires municipales étant donné que Claude Goasguen est président du groupe UMP au conseil de Paris, soit l'équivalent du chef de l'opposition.

«L'année politique a été tumultueuse en France. Il y a eu les débats sur l'immigration ou le port du voile pour ne nommer que ceux-là», mentionne l'ancienne adjointe parlementaire de Claude Goasguen.

Isabelle Fontaine a vécu directement la différence entre les deux systèmes politiques lors de la visite de députés québécois à l'Assemblée Nationale française dans le cadre du comité inter-parlementaire France-Québec.

«La classe politique est plus respectée en France qu'au Québec. Il y a une plus grande distance par rapport aux hommes politiques», estime la jeune femme.

La politique, Isabelle Fontaine s'y implique sans relâche s'y intéresse au plus haut point.

«J'ai eu la piqûre politique assez jeune et je ne peux plus m'arrêter», mentionne la Fleurimontoise d'origine.

Scène fédérale pour le Bloc Québécois ou provinciale avec le Parti Québécois, cette militante s'implique tant au niveau régional que national depuis 1997. Représentante régionale du forum jeunesse du Bloc Québécois, membre de l'exécutif national jeunesse du Bloc Québécois et vice-présidente nationale de l'aile jeunesse du PQ, la feuille de route politique de Isabelle Fontaine est déjà bien remplie. Juste avant son départ pour la France, la jeune femme de 23 ans a milité pour le Parti Québécois lors de la dernière campagne électorale.

«Je souhaite continuer à militer activement pour réaliser la souveraineté du Québec et je vais tout faire pour y arriver. Je vais d'ailleurs être présente à Sherbrooke au cours de la prochaine campagne électorale fédérale où je vais militer pour Serge Cardin», mentionne la jeune femme.

Si elle a bénéficié d'un coup de pouce inattendu dans sa carrière avec ces fonctions en France, elle n'entend pas pour autant précipiter les choses.

«Je n'ai pas de projet particulier. Je fais confiance à l'avenir. J'espère que la vie me réserve d'aussi belles surprises que ce poste en France», souhaite Isabelle Fontaine.



Imacom, Jocelyn Riendeau

À seulement 23 ans, Isabelle Fontaine a été adjointe parlementaire à l'Assemblée nationale de France.

## 2004 ECHO BERLINE

**179 \$**

par mois/location 60 mois  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 1 088 \$  
Option 0 \$ comptant  
également disponible à la location

**prix Accès**

À partir de  
**14 075 \$**



## 2004 ECHO HATCHBACK CE

**169 \$**

par mois/location 60 mois  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 437 \$  
Option 0 \$ comptant  
également disponible à la location

**prix Accès**

À partir de  
**12 984 \$**



SUR TOUTES LES ECHO 2004 EN STOCK

**VENTE ÉTIQUETTE ROUGE**

**0**

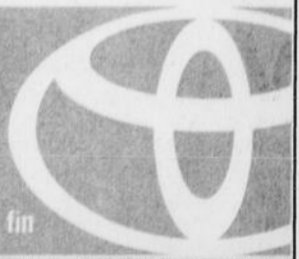
**PREMIÈRE MENSUALITÉ\* DÉPÔT DE SÉCURITÉ\***

À LA LOCATION

**2,9 %**

FINANCEMENT À L'ACHAT 48 MOIS\*

**TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin



**« CELUI QUI AIME PAYER CHER NE CONNAÎT PAS NOS CONCESSIONNAIRES. »**

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.



**Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offres de location au détail valables sur les modèles Echo berline 2004 (BT123M AA) et Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2004 neufs en stock pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé. Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † L'offre de financement à l'achat de 2,9 % pour un terme de 48 mois est valable sur tous les modèles Echo 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. \* Prix Accès pour les modèles Echo berline 2004 (BT123M AA) et Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois de mars 2004 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mars 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

# Dodge Caravan

La mini-fourgonnette la plus vendue au monde depuis plus de 20 ans

# Méga ventes



## AVERTISSEMENT

Cette offre peut vous donner envie d'agrandir votre famille!

Louez à

# 199

\$†

par mois.  
Location de 48 mois.  
Comptant initial de 4 275 \$  
ou échange équivalent.  
Aucun dépôt de sécurité.

Location de 48 mois†  
2 999\$  
comptant

0 \$  
comptant

226\$

288\$

Dodge Caravan Édition anniversaire 2004

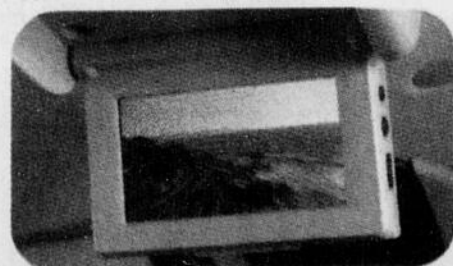


- Roues de 16 po en aluminium chromé • Climatiseur • Lecteur de CD • Lève-glaces, portes et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Régulateur de vitesse
- Dispositif de prévention du vol Sentry Key™ • Boucliers avant et arrière de couleur assortie • Volant gainé de cuir • PLEIN D'ESSENCE GRATUIT\* • Et plus!

Ou achetez à

# 21888

\$\*



Édition DVD  
aussi offerte

FINANCEMENT OFFERT PAR

SERVICES FINANCIERS  
CHRYSLER CANADA

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS  
JAMAIS OFFERTE SUR TOUTES LES DODGE CARAVAN 2004.  
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR  
ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.\*\*

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

TRANSFÉRABLE SANS RESTRICTIONS



\* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge Caravan Édition anniversaire 2004 avec l'ensemble 2P. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarifs mensuels pour la Dodge Caravan Édition anniversaire 2004 avec l'ensemble 2P. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 81 000 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services Financiers Chrysler Canada. Frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicaps physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles Dodge Caravan Édition anniversaire 2004 neufs en stock sélectionnés. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Charge additionnelle pour le système DVD. Les offres sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la livraison d'un véhicule neuf 2004. \*\* Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2003 et 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière 24 heures sur 24. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins™ diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km sur le moteur. Selon la première éventualité. \* Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec.

VISITEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE  
dodge.ca

